# Séance extraordinaire du 22 août 2018

**2018-08 161**

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 22 août 2018 à 20h45.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Carl Boilard.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 16 août 2018 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis de séance extraordinaire, Monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

**02 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

**2018-08 162**

**03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01** - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE
**02** - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION
**03** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
**04** - SUJETS À DISCUTER
    **04.01** - TITRE DU SUJET À DISCUTER
**05** - VARIA
**06** - PÉRIODE DE QUESTIONS

**07** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut détaillé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2018-08 163**

**04 - Financement camion-citerne**

Attendu l'achat en commun de camions-citernes acquis en août 2013, par les municipalités de La Guadeloupe (gestionnaire du service incendie) et de St-Évariste-de-Forsyth, dont les participations financières sont déterminées ainsi :

- La Guadeloupe à 62%
- St-Évariste-de-Forsyth à 38%

Attendu l'avis reçu de RBC de l'échéance du financement par crédit-bail, du camion-citerne 2006, identifié #610, modèle Freightliner Columbia, no série 1FUJFOCV76LV127169;

Attendu les articles 935 à 938 du code municipal sur le seuil d'appel d'offres établi à 101 100 $ pour l'année 2018 et que la somme à renouveler s'élève à 98 854.01$ taxes en sus;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu d'émettre un déboursé supplémentaire en capital, avant le 31 août 2018, au montant de 3 854.01$

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**05 - Appel d'offres - camionnette**

La directrice générale dépose l'appel d'offres pour l'acquisition d'une camionnette neuve 2018 ou 2019.

**2018-08 164**

**06 - Entente entraide incendie East-Brougthon**

Attendu l'entente en matière d'entraide entre le SSI d'East-Broughton et le SSI de la Haute-Beauce adoptée en juillet 2017 résolution 2017-07-160;

Attendu qu'il y a lieu de modifier le texte en y ajoutant la municipalité de Sacré-Coeur-de-Jésus qui fait partie du SSI concerné;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu d'adopter l'entente en matière d'entraide avec le SSI d'East-Broughton et Sacré-Coeur-de-Jésus et d'autoriser la directrice générale de la municipalité gestionnaire du SSI de la Haute-Beauce à signer le document.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**07 - VARIA**

Aucun sujet.

**08 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**2018-08 165** **09 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Noel Vigneault et résolu unanimement que cette séance extraordinaire soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21h15

_____ _____

Carl Boilard, maire Christiane Lacroix, dir. gén. & sec.